

N° d'ordre : 06

Année : 2020

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 29/10/2020 à 18h30

## Secrétaire de Séance :

**Présents** : Mr M.BOISSOUT, Mme M M DAUBIGNEY, Mme M-C.PEYRON.Mr, Mr CHAIX, Mr G.FAUCON,Mr A ROUSTAN, P LALLIER, Mr Ch. BOMPARD,

**Procurations** : Mme ML.TRIQUET pour Mme PEYRON M C

## Participation par visioconférence :

**Absents** : , Mme S.GADAIS, Mme M MEYNARDIE, J VERNAZ, Mr C SALETES, Mr. F.EYNARD, Mme J CROUZET

Séance ouverte à 18H30

Conseil Municipal à huis clos pour raison sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

## Approbation du compte rendu du CM du 25-09-2020

Selon document envoyé le 25/10/2020.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :  
Soumis au vote : Contre : Abstentions : Adoptés : Reporté

## Document unique : Présentation J VERNAZ

Selon document envoyé le 25/10/2020. Reporté

## Délibération « Non transfert du PLU communal »

La commune à la possibilité de transférer son PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la CCEPPG.

Dans ce cas la commune n'aura plus la main sur les orientations en matière d'urbanisme.

Cela peut avoir des incidences importantes en matière d'infrastructures communales, scolaires, associatives, commerciales, industrielles, en matière de voirie et autres réseaux secs ou humides.

A terme cela peut avoir une incidence sur les rentrées financières.

Après analyse, Mr le maire propose de ne pas transférer le PLU de la commune de Chamaret à la Communauté de Commune Enclave des Papes Pays de Grignan (CCEPPG).

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M. le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote: Contre: 0 Abstentions: 0 Adoptés: 9

## Délibération «Création d'un poste temporaire accroissement d'activité»

Nous nous sommes rendus compte que la gestion du cimetière n'est pas optimale depuis plusieurs années.

Aussi bien sur place que sur le fichier informatique et administrativement. Il devient donc nécessaire de faire une mise à plat. Pour cela il faudrait détacher un personnel qui ne ferait que cela et qui connaît parfaitement toutes les procédures et la législation en matière de gestion de cimetière, chose qui nous est impossible actuellement.

Afin de remettre de l'ordre proposition est faite de créer un poste temporaire accroissement d'activité (18h).

La personne pressentie pour cette activité à déjà réalisé cette activité sur une autre commune.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M. le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote: Contre: 0 Abstentions: 0 Adoptés: 9

## Délibération «Païement en ligne des titres»

Suite à la généralisation et à l'obligation des règlements en ligne des titres, eau, cantine, salles des fêtes, etc...il nous faut valider la convention avec le Trésor Public. Pour information les commissions seront à la charge de la commune et non à la charge des pétitionnaires comme indiqué par erreur lors de la séance du conseil municipal du 28 aout dernier.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M. le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote: Contre: 0 Abstentions: 0 Adoptés: 9

### Délibération «Assurance dommage ouvrage travaux maison Dessales»

Afin de réaliser les travaux pour le bistrot de pays et sur la remise il nous faudra prendre une assurance dommage ouvrage si nous décidons d'assurer la Maitrise d'œuvre.

Notre assureur nous à fait une proposition à hauteur de 1% du coût des travaux

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M. le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote: Contre: Abstentions: Adoptés: Reporté (attente marché MO)

### Délibération «Convention antenne SFR»

Selon dossier présenté en conseil :

Comme énoncé en commission aménagement, suite à plusieurs visites et inspection avec l'aide d'un drone, le terrain communal, hors périmètre ABF le plus adapté est la parcelle C 677 située au carrefour du chemin des Carrières et de Verte Colline (réseaux électriques à 15m). Cette antenne haute de 30 m de section triangulaire recevra les réseaux 2G, 3G, 4G.

Cette antenne sera la propriété de SFR, les autres fournisseurs d'accès pourront installer leur matériel sur cette antenne.

Un autre projet est pressenti sur le site de la station d'épuration.

**Aussi proposition est faite au Conseil Municipal** : de valider cette convention et de donner tout pouvoir à M. le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote: Contre: Abstentions:0 Adoptés:9

### Délibérations et décisions urgentes

#### Compte rendu des commissions aménagement, voirie et réseaux

Selon dossier présenté en conseil Reporté

### Informations

L'inauguration du bar est reportée pour cause de crise sanitaire. Le bistro de pays ouvrira le 31 octobre comme prévu sans débit de boisson, sera assuré la restauration, vente à emporté, les journaux.

### Prochain rendez vous

Prochain CM le 27/11/2020 à 18h30

Conseil d'école le 03/11/2020 à 18h30 dans la salle du Conseil de Chamaret

**La séance est levée** à 19h45